



DEVENIR MARIN

Quelles sont les démarches ?

Tout d'abord

① Demander un numéro provisoire d'identification

En envoyant par mail une copie de sa pièce d'identité à la Direction de la Mer de la Guadeloupe (navigation.dm-guadeloupe@developpement-durable.gouv.fr).

② Prendre rendez-vous pour une visite médicale

En contactant le Service de Santé des Gens de Mer par téléphone au 06.90.41.35.87 ou par mail à l'adresse suivante : patrick.miqueu@developpement-durable.gouv.fr

③ Suivre une formation maritime

Exemples : CAP matelot (formation initiale), CACPP (formation continue), Certificat matelot pont (formation continue)...

Une fois la formation terminée et validée

④ Faire une demande de délivrance de titre

En remplissant et envoyant par mail le formulaire (cerfa n°15004*04) avec les pièces demandées. Formulaire disponible sur le site internet de la Direction de la Mer Guadeloupe : <http://www.dm.guadeloupe.developpement-durable.gouv.fr/demande-de-delivrance-d-un-titre-a42.html>

⑤ Obtenir son numéro d'identification national

En remplissant et envoyant par mail le formulaire (cerfa n°15463*02) avec les pièces demandées. Formulaire disponible sur le site internet de la Direction de la Mer Guadeloupe : <http://www.dm.guadeloupe.developpement-durable.gouv.fr/dossier-d-identification-d-un-marin-a37.html>

⑥ Obtenir ses documents professionnels

En créant son compte sur le Portail du marin : <https://portail-du-marin.din.developpement-durable.gouv.fr/pmr-site/accueil/index.html>

Direction de la Mer de la Guadeloupe
22 rue Ferdinand Forest (à l'angle de la rue Nobel)
BP 2466

Jarry - 97122 Baie-Mahault
Tel : 05.90.41.95.50

Site internet : <http://www.dm.guadeloupe.developpement-durable.gouv.fr>
Mail : navigation.dm-guadeloupe@developpement-durable.gouv.fr